



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23371>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-23371**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ DE SERVICES RELATIF À LA DÉSINSECTISATION, LA DÉRATISATION, LA DÉSINFECTATION DANS LES PARTIES COMMUNES ET LES PARTIES PRIVATIVES ET DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ASSIMILÉS DU PATRIMOINE DE HAUTS-DE-SEINE HABITAT (4 LOTS)

Description : Le présent marché de services a pour objet la réalisation des prestations relatives à la désinsectisation, la dératisation, la désinfection dans les parties communes et les parties privatives et des locaux administratifs et locaux assimilés du patrimoine de HAUTS-DE-SEINE HABITAT. Contexte : Renouvellement des 4 marchés arrivant à échéance maximale (4^e année d'exercice) afin d'assurer : - Les prestations forfaitaires pour le traitement préventif semestriel de désinsectisation des parties privatives et des parties communes et des locaux administratifs et locaux assimilés du patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat. - Dans le cadre de la dératisation préventive, la réalisation d'un diagnostic unique pendant la durée du marché de l'ensemble des parties communes du patrimoine de l'Office. - Les prestations forfaitaires pour la désinfection semestrielle des colonnes de vide-ordures équipant certaines résidences de l'Office. Objectifs à atteindre dans le cadre de cette consultation : - Garantir une propreté des lieux occupés dans le respect des règlements sanitaires. - Assurer un entretien préventif de qualité afin de limiter les interventions ponctuelles liées à des infestations massives ou à une prolifération des nuisibles. - Diminuer les nuisibles. - Permettre la réalisation de diagnostics et conseils associés. Le détail des prestations sont décrites dans le CCTP et ses annexes joints au DCE.

Identifiant de la procédure : 45e9f74f-9403-42d4-af59-52cc1b834bae

Avis précédent : 8b2fd1d2-aead-4d99-90f6-3ae05b927429-01

Identifiant interne : EXP 3D 2025

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfection

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0001

Titre : DIRECTIONS DE PROXIMITE : LE PLESSIS ROBINSON - BAGNEUX

Description : Le présent marché de services a pour objet la désinsectisation, la dératisation, la désinfection dans les parties communes et les parties privatives et des locaux administratifs et locaux assimilés du patrimoine de HAUTS-DE-SEINE HABITAT - Lot 1 : DIRECTIONS DE PROXIMITE : LE PLESSIS ROBINSON - BAGNEUX.

Identifiant interne : 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85142300 Services d'hygiène

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/03/2025

Durée : 4 An

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : PRESTATIONS SIMILAIRES : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an (12 mois) courant à compter du 01/03/2025 ou de sa notification si elle est postérieure au 01/03/2025. Il est reconductible tacitement trois (3) fois (1) un an, sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois. Le marché est conclu à prix mixtes pour un montant total de

2 588 456,80 euros HT, soit : - partie forfaitaire annuel : 147 114,20 euros HT, soit pour 4 ans : 588 456,80 euros HT - partie à prix unitaire suivant BPU : sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur de 500 000,00 euros HT annuel, soit pour 4 ans : 2 000 000,00 euros HT, conformément aux articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant maximum n'est donné qu'à titre indicatif. En aucun cas, l'entreprise ne pourra prétendre à une indemnité si ce montant maximum n'est pas atteint.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1

Description : Prix

Valeur fixe (total) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2

Description : Valeur Technique

Valeur fixe (total) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3

Description : RSE

Valeur fixe (total) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : DIRECTIONS DE PROXIMITE : SEINE OUEST - SURESNES

Description : Le présent marché de services a pour objet la désinsectisation, la dératisation, la désinfection dans les parties communes et les parties privatives et des locaux administratifs et assimilés du patrimoine de HAUTS-DE-SEINE HABITAT - Lot 2 : DIRECTIONS DE PROXIMITE : SEINE OUEST - SURESNES.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90921000 Services de désinfection et de désinfection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 85142300 Services d'hygiène

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/03/2025

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : PRESTATIONS SIMILAIRES : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an (12 mois) courant à compter du 01/01/2025 ou de sa notification si elle est postérieure au 01/01/2025. Il est reconductible tacitement trois (3) fois (1) un an, sans que sa durée

totale ne dépasse 48 mois. Le marché est conclu à prix mixtes pour un montant total de 1 774 759,20 euros HT, soit : - partie forfaitaire annuel : 143 689,80 euros HT, soit pour 4 ans : 574 759,20 euros HT - partie à prix unitaire suivant BPU : sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur de 300 000,00 euros HT annuel, soit pour 4 ans : 1 200 000,00 euros HT, conformément aux articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant maximum n'est donné qu'à titre indicatif. En aucun cas, l'entreprise ne pourra prétendre à une indemnité si ce montant maximum n'est pas atteint.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1

Description : Prix

Valeur fixe (total) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2

Description : Valeur Technique

Valeur fixe (total) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3

Description : RSE

Valeur fixe (total) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comite consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : DIRECTIONS DE PROXIMITE : RUEIL-MALMAISON - NANTERRE

Description : Le présent marché de services a pour objet la désinsectisation, la dératisation, la désinfection dans les parties communes et les parties privatives et des locaux administratifs et locaux assimilés du patrimoine de HAUTS-DE-SEINE HABITAT - Lot 3 : DIRECTIONS DE PROXIMITE : RUEIL-MALMAISON - NANTERRE.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85142300 Services d'hygiène

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/03/2025

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : PRESTATIONS SIMILAIRES : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an (12 mois) courant à compter du 01/03/2025 ou de sa notification si elle est postérieure au 01/03/2025. Il est reconductible tacitement trois (3) fois (1) un an, sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois. Le marché est conclu à prix mixtes pour un montant total de 1 551 375,60 euros HT, soit : - partie forfaitaire annuel : 137 843,90 euros HT, soit pour 4 ans : 551 375,60 euros HT - partie à prix unitaire suivant BPU : sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur de 250 000,00 euros HT annuel, soit pour 4 ans : 1 000 000,00 euros HT, conformément aux articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant maximum n'est donné qu'à titre indicatif. En aucun cas, l'entreprise ne pourra prétendre à une indemnité si ce montant maximum n'est pas atteint.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1

Description : Prix

Valeur fixe (total) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2

Description : Valeur Technique

Valeur fixe (total) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3

Description : RSE

Valeur fixe (total) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : DIRECTIONS DE PROXIMITE : BOIS-COLOMBES - CLICHY

Description : Le présent marché de services a pour objet la désinsectisation, la dératisation, la désinfection dans les parties communes et les parties privatives et des locaux administratifs et locaux assimilés du patrimoine de HAUTS-DE-SEINE HABITAT - Lot 4 : DIRECTIONS DE PROXIMITE : BOIS-COLOMBES - CLICHY.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85142300 Services d'hygiène

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/03/2025

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : PRESTATIONS SIMILAIRES : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an (12 mois) courant à compter du 01/03/2025 ou de sa notification si elle est postérieure au 01/03/2025. Il est reconductible tacitement trois (3) fois (1) un an, sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois. Le marché est conclu à prix mixtes pour un montant total de 2 879 915,88 euros HT, soit : - partie forfaitaire annuel : 119 987,97 euros HT, soit pour 4 ans : 479 915,88 euros HT - partie à prix unitaire suivant BPU : sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur de 600 000,00 euros HT annuel, soit pour 4 ans : 2 400 000,00 euros HT, conformément aux articles R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant maximum n'est donné qu'à titre indicatif. En aucun cas, l'entreprise ne pourra prétendre à une indemnité si ce montant maximum n'est pas atteint.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 1

Description : Prix

Valeur fixe (total) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2

Description : Valeur Technique

Valeur fixe (total) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3

Description : RSE

Valeur fixe (total) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 8,794,507.48 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,588,456.8 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARP HYGIÈNE BÂTIMENT (SHB)

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 9337

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/01/2025

Date de conclusion du marché : 28/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,774,759.2 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : S.E.N.I. (Service d'Entretien et de Nettoyage Industriel)

Offre :

Identifiant de l'offre : 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 9338

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/01/2025

Date de conclusion du marché : 28/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,551,375.6 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARP HYGIÈNE BÂTIMENT (SHB)

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 9339

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/01/2025

Date de conclusion du marché : 28/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,879,915.88 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : S.E.N.I. (Service d'Entretien et de Nettoyage Industriel)

Offre :

Identifiant de l'offre : 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 9340

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/01/2025

Date de conclusion du marché : 28/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Hauts-de-Seine Habitat - OPH

Numéro d'enregistrement : 27920022400012

Adresse postale : 45 rue paul vaillant couturier

Ville : Levallois Perret

Code postal : 92300

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service Marchés

Adresse électronique : marches@hdshabitat.fr

Téléphone : +33 668264346

Profil de l'acheteur : <https://hautsdeSeine-habitat.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2/4 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise Cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tacergypontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comite consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : Paris Cedex

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524272

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SARP HYGIÈNE BÂTIMENT (SHB)

Numéro d'enregistrement : 82503774000032

Adresse postale : Agence de IDF - 8 rue Henri Becquerel

Ville : NEUILLY SUR MARNE

Code postal : 93330

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : shb.idf@veolia.com

Téléphone : 0164727979

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : S.E.N.I. (Service d'Entretien et de Nettoyage Industriel)

Numéro d'enregistrement : 66203223400376

Adresse postale : 5 rue Fernand Pouillon

Ville : CRETEIL

Code postal : 94000

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : nicolas.duveau@seni.fr

Téléphone : 0146701440

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0004

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2af889be-f41d-4c20-a0e6-e67eb38c96a6 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2025 à 11:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025